

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 4 mai 2020, à 18 h 30, via téléconférence (Zoom).

Présences :	Marc Boudreau	-	Conseiller
	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	Brian Cormier	-	Conseiller
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	Monique Bourque	-	Directrice générale/Greffière
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale/Directrice des finances
	Philippe Vachon	-	Gérant du terrain de golf et de l'aréna
Absence :	Michel Gaudet	-	Maire
	Mariane Cullen	-	Conseillère/Maire suppléante
	Maryse LeBlanc	-	Directrice des loisirs et de la programmation
	Eric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures

En raison de la pandémie de la Covid-19, la réunion extraordinaire est tenue via téléconférence (Zoom).

En raison de l'absence du maire et de la maire suppléante, la greffière convoque la réunion afin que le conseil choisisse un conseiller ou une conseillère chargé d'assurer la présidence (art. 74(1)(f) de la Loi sur la gouvernance locale).

1. Appel à l'ordre

Madame la greffière, Monique Bourque, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 33.

Nomination d'un(e) président(e) de réunion

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Marc Boudreau

Que le conseil nomme le conseiller Raoul Boudreau comme président de la réunion.

Adoptée à l'unanimité.

2. Constatation du quorum par la greffière

La greffière constate le quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré.

P20 – 05 – 045

- P20 – 05 – 046 4. **Adoption de l'ordre du jour**
Proposé par Joe Breau
Appuyé de Gilberte Nowlan
Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**
- P20 – 05 – 047 5. **Annulation de réunion ordinaire**
Proposé par Joe Breau
Appuyé de Gilberte Nowlan
En raison de la pandémie de la Covid-19, que le conseil accepte d'annuler la réunion ordinaire prévue le 19 mai 2020. **Adoptée à l'unanimité.**
- P20 – 05 – 048 6. **Modification de la tarification du terrain de golf**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Gilberte Nowlan
Que le conseil accepte les modifications suivantes à la tarification du terrain de golf pour la saison de golf 2020, tel que recommandé par l'administration :
- Super spécial – Retrait de l'option de 2 golfeurs pour 50 \$.
 - Super spécial (option de 2 golfeurs (18 trous) pour 70 \$) – Que ce forfait soit disponible les lundis, mardis et mercredis seulement (sauf les jours fériés), après 13 h.
 - Ajout d'un spécial pour les marcheurs au taux de 40 \$ pour 2 golfeurs (18 trous) les lundis, mardis et mercredis (sauf les jours fériés), après 13 h.
 - Ajout d'une nouvelle catégorie de membres, soit « *Membre de la semaine* », disponible du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) au taux de 500 \$ plus TVH.
 - Ajout d'un tarif crépuscule (après 17 h) au taux de 15 \$ pour jouer 9 trous.
- Adoptée à l'unanimité.**
7. **Prochaine réunion**
La date de la prochaine réunion est à déterminer.
- P20 – 05 – 049 8. **Levée de la réunion**
Proposé par Marc Boudreau
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 18 h 56.
Adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Raoul Boudreau', with a long horizontal flourish extending to the right.

Raoul Boudreau
Conseiller

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Monique Bourque', with a long horizontal flourish extending to the right.

Monique Bourque
Directrice générale/Greffière